



ORGANISME
DE FORMATION-CFA

DISPENSES & EQUIVALENCES

BPJEPS ACTIVITÉS DE BASKET-BALL

DISPENSE DES EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION

JE SUIS DISPENSÉ DES EPEF SI

- Je suis sportif de haut niveau en rugby à XV inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport.
- Joueur ou joueuse professionnel(le) ayant évolué dans les cinq dernières années précédant l'entrée en formation et pendant au minimum trois saisons sportives, au sein des deux plus hauts niveaux de compétition en France ou à l'étranger.

OÙ

- Je suis titulaire d'un des diplômes ou UC suivants :
 - UC 3 ou 4 du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « basket-ball » RNCP 36821
 - CQP "technicien sportif de basket-ball" et justifier d'une expérience d'encadrement sportif dans le champ du basket-ball de deux années minimum au cours des cinq dernières années.
 - Brevet fédéral « initiateur » délivré par la Fédération française de basket-ball et justifier d'une expérience d'encadrement sportif dans le champ du basket-ball de deux années minimum au cours des cinq dernières années.

DISPENSES DES EPMSP

JE SUIS DISPENSÉ DES EPMSP SI

- Je suis titulaire d'un des diplômes ou UC suivants :
 - UC 3 ou 4 du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « basket-ball » RNCP 36821
 - CQP "technicien sportif de basket-ball" et justifier d'une expérience d'encadrement sportif dans le champ du basket-ball de deux années minimum au cours des cinq dernières années.
 - Brevet fédéral « initiateur » délivré par la Fédération française de basket-ball et justifier d'une expérience d'encadrement sportif dans le champ du basket-ball de deux années minimum au cours des cinq dernières années.

EQUIVALENCES D'UC

JE PEUX ÊTRE ALLÉGÉ DANS LE CADRE DE MA FORMATION SI JE SUIS TITULAIRE D'UNE OU DES CERTIFICATIONS SUIVANTES

CERTIFICATION	BC1	BC2	BC3
UC 3 et 4 du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « basket-ball » RNCP 36821			X